

Thème : “ La migration malienne au Cameroun : le retour est-il possible? ”

**Pierre CISSE, ISFRA-Université de Bamako
(Mali)**

(XXV^{ème} Congrès International de la Population, Tours, 18-23 juillet 2005)

Contexte

Les Maliens, comme toutes les populations de l'Afrique de l'Ouest, ont une longue tradition migratoire. Ces migrations sont polymorphes, multidirectionnelles et internationales surtout pour les hommes (CERPOD 1996). La migration des Maliens au Cameroun comme dans la sous-région (Sénégal, Côte d'Ivoire) résulte d'une confrontation entre deux stratégies parfois contradictoires : une stratégie individuelle et une stratégie communautaire de développement.

La migration malienne au Cameroun est une diversification des opportunités migratoires, c'est-à-dire de possibilités de travail que ne lui offrent plus les pays voisins de l'Afrique de l'Ouest (le Sénégal, le Ghana et plus particulièrement la Côte d'Ivoire qui reste le principal pays d'accueil).

L'immigration malienne au Cameroun date des années 1930, mais elle a été plus importante suite à la crise des années 80 en Côte d'Ivoire. Elle paraît être une migration de travail de main-d'œuvre non qualifiée, basée sur des conditions économiques, d'accès aux ressources, de savoir faire et sur une intégration à caractères familial et social. La migration des Maliens au Cameroun a des conséquences sur leurs comportements familiaux (regroupement familial, mariage à l'étranger, éducation des enfants nés de l'immigration), les comportements professionnels (exercice de certaines activités réservées aux gens de castes au Mali) et sur les comportements sociaux (formation d'associations de ressortissants, et représentations politiques).

Au regard des migrations au Sénégal, en Côte d'Ivoire et plus particulièrement en France: 1) est-ce que une intégration des migrants maliens conduit à un changement de leurs caractéristiques d'origine pour s'insérer au Cameroun? 2) le savoir faire acquis au Cameroun peut-il être mis en valeur au Mali : impossibilité de transfert du savoir faire au Mali ? 3) le succès de l'intégration des migrants rend-il le retour possible ?

2. Objectif général

Analyser les conséquences de la migration sur le comportement familial, communautaire et professionnel des Maliens au Cameroun.

3. Méthodologie

L'étude sur les migrations maliennes au Cameroun est essentiellement une étude de terrain. Elle s'est réalisée en deux étapes relativement indépendantes mais complémentaires : le premier passage en 1999 et le second en 2000.

La méthodologie adoptée est une enquête qualitative basée sur les entretiens de groupes (associations) et individuels dans la population malienne immigrée à Douala et à Yaoundé.

L'échantillon tiré du registre de l'association des Maliens de Douala et de Yaoundé : 15% des 438 ménages à Douala (66 personnes) et aussi 15% des 367 ménages à Yaoundé (55 personnes).

Entretien de groupes (associations) et individuels à Douala et à Yaoundé. Pour la collecte de l'information, nous avons utilisé deux méthodes : les entretiens collectifs de groupes avec un guide d'entretien et les enquêtes individuelles sur 121 personnes sur 805 (soit 15% des chefs de ménage identifiés à Douala et à Yaoundé) avec un questionnaire chef de

ménage pour l'identification des groupes et des individus, les activités professionnelles, l'installation des Maliens au Cameroun, l'organisation socioculturelle et politique, l'intégration et l'éducation des enfants et leur éventuel retour au pays d'origine, les difficultés auxquelles ils font face aussi dans le pays d'accueil qu'au pays d'origine.

5. Résultats

5.1. Importance de la migration malienne au Cameroun

La colonie malienne au Cameroun est estimée à près de 5000 personnes (COMACAD et ARMACAM 1999-2000). Elle regroupe plusieurs ethnies dans les villes de Douala et de Yaoundé. Les ressortissants des régions de Mopti (43,5%) et de Kayes (25,3%) sont les plus représentés. Le Littoral, avec ses potentialités économiques, connaît la plus forte implantation de Maliens au Cameroun.

Tableau 1 : Répartition des immigrés maliens dans les villes de Douala et de Yaoundé par région d'origine

| Régions d'origine | Douala | | Yaoundé | | Total | |
|----------------------------|---------------|------|------------|------|-------------|------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Mopti | 1160 | 44,2 | 150 | 38,7 | 1310 | 43,5 |
| Kayes | 633 | 24,1 | 130 | 33,5 | 763 | 25,3 |
| Ségou | 362 | 13,8 | 8 | 2,0 | 370 | 12,3 |
| Gao-Tombouctou | 290 | 11,0 | 47 | 12,1 | 337 | 11,2 |
| Koulikoro- Bamako- Sikasso | 180 | 6,9 | 53 | 18,7 | 233 | 7,7 |
| <i>(Effectifs)</i> | <i>(2625)</i> | 100 | <i>388</i> | 100 | <i>3013</i> | 100 |

Source : CISSE, 1999-2000

La prédominance des ressortissants des régions de Mopti et de Kayes dans les villes de Douala et de Yaoundé d'une part pourrait s'expliquer par les sécheresses des années 1970, 1980 et 1984 qui ont touché particulièrement l'Ouest et le Nord du Mali, et d'autre part de la crise des années 1980 qui a frappé tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, surtout la Côte d'Ivoire destination privilégiée des jeunes migrants maliens (EMMU, 1996) devenue moins rémunérateur particulièrement pour les jeunes Dogon (PETIT 1998). La raison la plus évoquée par les migrants est : « *A Douala, on peut se débrouiller facilement pour avoir un petit travail en attendant de jours meilleurs* » (Y. Y., commerçant Marché central Douala). Ce qui renforce l'hypothèse que « migrer est un atout pour l'emploi » (ANTOINE Ph. et al, 1999). Comment cette migration est-elle organisée, et quelles sont les valeurs qui sous-tendent cette organisation ?

5.2. Insertion au Cameroun

5.2. 1. Insertion professionnelle

La migration malienne au Cameroun est motivée par l'emploi et trouve un débouché dans le secteur informel. En effet, agriculteurs, éleveurs et pêcheurs pour la plupart dans leur lieu d'origine, plusieurs possibilités s'offrent aux Maliens dans les villes de Douala et de Yaoundé ((Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition (%) des immigrants maliens enquêtés selon l'activité au milieu de départ avant la migration

| Activité | Mali | Cameroun |
|------------------|-------|----------|
| Secteur primaire | 65,28 | 0,0 |
| Commerce général | 12,39 | 42,1 |
| Artisanat | 8,28 | 38,0 |
| Services | 7,44 | 19,9 |
| Sans emploi | 6,61 | 0,0 |
| Total | 100 | 100 |
| (Effectif) | (121) | (121) |

Source : Pierre 1999-2000

Activité des migrants avant la migration (au Mali) et pendant la migration (au Cameroun)

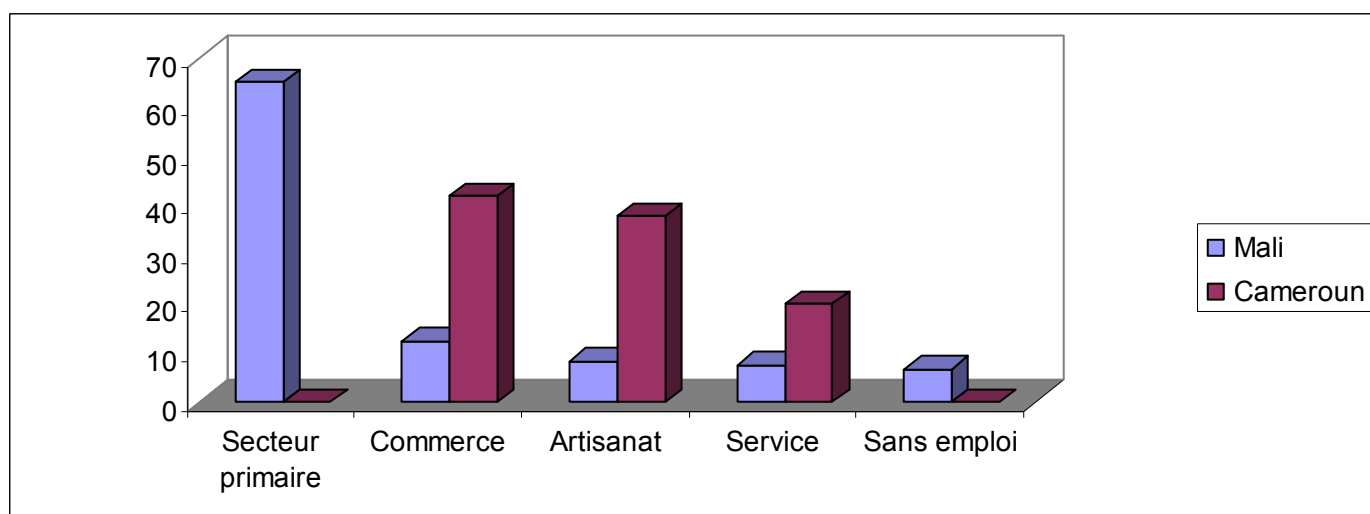


Tableau 3 : Répartition des immigrants maliens enquêtés selon les activités commerciales principales exercées dans les villes de Douala et de Yaoundé

| Activités | Douala | Yaoundé | Total enquêté |
|------------------|--------|---------|---------------|
| Commerce général | 64,8 | 12,7 | 42,1 |
| Artisanat | 18,3 | 61,8 | 38,0 |
| Services | 16,8 | 25,4 | 19,9 |
| Total | 100 | 100 | 100 |
| (Effectif) | (66) | (55) | (121) |

Source : Pierre 1999-2000

Les Maliens ont construit un espace de travail propre à eux dans l'économie camerounaise :

a) Le commerce général : la friperie

La friperie, la branche la plus importante du commerce général, occupe 42,1% des Maliens interrogés dans l'ensemble et plus des deux tiers des migrants maliens à Douala, capitale économique et commerciale (Tableaux 2 et 3).

Le commerce semble une activité particulièrement valorisée par les forts gains escomptés. D'autre part, cette branche d'activité est généralement considérée comme ne nécessitant pas de compétence particulière. Toutes les ethnies maliennes y sont représentées mais les boutiques d'habillement sont tenues essentiellement par les Soninké et les Peuls-Diawambé du cercle de Nioro et les Peul du Macina. En effet, ces deux ethnies Soninké et les Diokoromè (Peuls) traditionnellement, au Mali ont toujours préféré cette activité au détriment de la scolarisation des enfants.

Le commerce de l'habillement exercé par les Maliens sur les marchés de Douala est comparable à celui de la friperie pratiquée par les Ibo du Nord Nigeria à Cotonou au Bénin et à Lomé au Togo. C'est un ensemble de réseaux, un système formé par la combinaison de trois fonctions : celle du chef de réseau et logeur, le grossiste-importateur (*jula-ba*) au sommet ; celle du semi-grossiste et logeur aussi (*jula-mankani*) et enfin les détaillants itinérants (*jula-den*). La structure actuelle des commerçants d'habits sur le marché est un agencement pluriethnique et plurinational. Les détaillants hébergés, souvent employés par les grossistes, font le courtage et touchent des commissions.

En plus de la friperie, certains immigrants maliens font la quincaillerie, la vente de bijoux, de montres au marché Congo à Douala. A côté du commerce qui se rapproche de l'habillement, ils exercent d'autres activités non moins importantes.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'émergence des Maliens dans le commerce à Douala : la débrouille dans le cadre du négoce (le *bana-bana* ou la "*sauvette*") comme le petit Bamiléké et la solidarité religieuse. Pendant la phase de « débrouille » ils créent et multiplient les relations et, progressivement ils s'installent dans le milieu commercial. L'accumulation des relations sociales, communales, politiques et territoriales a favorisé la diversité des activités économiques en particulier dans le domaine du commerce général. La plupart des commerçants maliens à Douala sont des sunites. A l'image des Maliens "*jula*" en Côte d'Ivoire, cela laisse croire que "*pour être commerçant et réussir dans le commerce, il faut être musulman*" sunite (PETIT, 1998).

b) L'artisanat : la petite fonderie, la ferraille

Plus du tiers (38%) de l'ensemble des immigrants maliens interrogés travaillent dans l'artisanat. A l'inverse de ceux de Douala où le commerce général occupe près de 65% des migrants interrogés, ils sont près des deux tiers (61,8%) dans l'artisanat à Yaoundé (Tableau 3).

La forge (petite fonderie) à Douala et à Yaoundé semble être monopolisée par les Dogon de la région de Mopti. La plupart des Dogon qui arrivent à Douala et à Yaoundé, se convertissent d'abord en des fabricants de marmites. Hommes libres, les Dogon ont développé à Douala et à Yaoundé une activité spécifique, la petite fonderie pour la fabrique

de marmites pourtant réservée aux forgerons (hommes de castes) au Mali. «*Nous arrivions à Douala, les anciens nous disaient qu'il n'y a que le travail des marmites, un travail réservé aux forgerons. Mais nous qui faisons ce travail, nous ne sommes pas des forgerons*». (G.S., jeune dogon à Douala). La fabrique de marmite est non seulement un savoir faire, un changement d'activité mais une transgression d'interdit qui ne peut être transféré ni mis en valeur au village.

Les Dogon (hommes libres) ont développé à Douala et à Yaoundé une activité spécifique, la petite fonderie pour la fabrique de marmites pourtant réservée aux forgerons (hommes de castes) au Mali. La fabrique de marmite est non seulement un savoir faire, un changement d'activité mais une transgression d'interdit qui ne peut être transféré ni mis en valeur au village.

On observe aussi un protectionnisme ethnique dans l'insertion professionnelle des Dogon dans l'activité de fonderie. «*Nous arrivions à Douala, les anciens nous disaient qu'il n'y a que le travail des marmites, un travail réservé aux forgerons. Mais nous qui faisons ce travail, nous ne sommes pas des forgerons*». (G.S., jeune dogon à Douala).

On observe aussi un protectionnisme ethnique dans l'insertion professionnelle des Dogon dans l'activité de fonderie. "*Un Dogon qui vient ici, il fait ce que font ses frères ou son oncle, son logeur. Nous donnons ce travail à nos frères qui viennent du village*" (Vieux M. T., Yaoundé). La fabrique de marmites semble un travail d'apprentissage basé sur des systèmes familiaux, intra-ethniques et de monopole régional sur le marché. L'ethnie a un effet différentiel sur l'insertion socio-économique du migrant. L'insertion professionnelle des Dogon dans l'informel au Cameroun est comparable à celle des Soninké maliens de la vallée du Sénégal dans les services de la Voirie en France (TIMERA, 1996). Si les Soninké se faisaient remplacer par un parent quand ils rentraient en congé ou définitivement au pays, les Dogon maliens au Cameroun, transmettent de génération en génération le savoir-faire appris auprès d'un ou de plusieurs parents ou ressortissants de village. La fabrique de marmites est le portrait des Dogon artisans au Cameroun.

Actuellement, avec la crise, les ressortissants d'autres régions (Kayes et Koulikoro) et d'autres ethnies maliennes (Bambara, Soninké et Peul) et les nationaux s'intéressent de plus en plus à cette activité valorisée par les Dogon dans les villes de Douala et de Yaoundé. La fabrique et le commerce de la ferraille, chasse gardée des Dogon, sont en passe de devenir un marché au portrait multiethnique et multinational dans les villes de Douala et de Yaoundé.

c) les services

Les services comprennent es petits métiers et les inclassables du commerce : «*la débrouille*». En plus du petit commerce, les immigrés maliens en situation précaire recourent à un ensemble d'activités informelles, petits *jobs* occasionnels : le lavage des habits (linge) par les Rimaïb du Macina, de la région de Mopti, la vente du thé vert en boisson rentrée dans les habitudes des Maliens, le «pousse-pousseur» qui sont des dockers ambulants entre les grands marché et les quartiers. Tous ceux qui font les petits métiers sont les "*banabana*" comme on les appelle au Mali. Les autres types d'activités considérées comme des services sont : l'alimentation et la restauration, le métier d'imam/marabout.

L'alimentation et la restauration concernent toutes les ethnies maliennes, mais essentiellement les Bellah et les Sonraï des régions Nord du Mali (Gao, Tombouctou) par la

présence de leurs boutiques (« *koroboro-bitigi* »). Les femmes maliennes mariées s'investissent beaucoup dans le commerce du lait caillé, du jus de gingembre. Par contre, la restauration (gargotte) est tenue par les migrantes maliennes divorcées ou séparées. Le sexe et la situation matrimoniale semblent des facteurs importants dans l'installation dans la restauration.

Le commerce de bétail et la boucherie sont des activités où l'on rencontre surtout les Peuls de Macina, Youwarou, et Ténenkou, les Dogon de la région de Mopti et les Sonraï de la région de Gao. Les maquignons maliens et ceux du Nord Cameroun ont mis en place un marché de transaction de bétail entre le Nord et le Littoral. Les réseaux des commerçants maliens de bétail fondus à leurs homologues du Cameroun sont comparables à ceux des Soudanais commerçants de bétail au Togo (AGIER M. 1983), à ceux des Peul transhumants du triangle Mali-Burkina Faso-Côte d'Ivoire (ANCEY, 1994). Ils payent les animaux à Yaoundé et les vendent aux bouchers dogon à Douala ou exportent une part importante des animaux vers le Gabon par la route et le train.

Au Mali, le métier de boucher est pratiqué en général par une catégorie professionnelle appelée "wai" (Maures) au Mali. Dans les communautés maliennes au Cameroun, les Dogon agriculteurs au Mali par leur capacité d'adaptation et celle des Maliens en général se sont également convertis en bouchers pendant la migration.

- **Les marabouts et les imams :**

Les activités religieuses et occultes font partie des services que rendent les migrants maliens au Cameroun. Ces marabouts et imams de mosquée sont généralement les ressortissants des régions de Tombouctou et Gao, les Peuls et parfois les Dogon et les Bozo de la région de Mopti. Exploitants et vendeurs du savoir occulte des textes du Saint Coran et de la Géomancie, ils sont réputés pour les services qu'ils rendent à certaines couches sociales : les hauts fonctionnaires de l'administration et les politiciens à la recherche de postes de responsabilité ou une promotion, les grandes dames et les jeunes filles à conquête d'un mari ou de garder son mari, son amant.

Des Maliens à Douala et à Yaoundé tiennent des écoles coraniques où des enseignants maliens, sénégalais et guinéens assurent l'éducation et l'enseignement religieux à des enfants immigrés maliens.

La migration malienne au Cameroun est quasi exclusivement constituée de travailleurs indépendants dans le commerce (informel) et dans les professions artisanales depuis leur arrivée à Douala et à Yaoundé. Par contre, elle diffère de la migration des Soninké maliens en France composée de salariés employés dans le secteur privé (TIMERA, 1996). Comme le dit Harris et Todaro (1971) cités par Piché et al (1998, 51), « *le secteur informel constituerait pour les migrants une salle d'attente, un passage obligé avant d'avoir accès au secteur formel* ». Ils entretiennent des réseaux marchands d'approvisionnement dans les divers secteurs commerciaux.

5.2.3. Les réseaux d'approvisionnement marchand à Douala

Les réseaux marchands maliens à Douala sont à dominance masculine marquée par des rapports que les commerçants entretiennent avec les fournisseurs étrangers internationaux et les fournisseurs locaux. Ces réseaux sont le plus souvent basés sur les relations de confiance (capital social) établies entre les gros fournisseurs en dehors de Douala et les gros

importateurs implantés à Douala. Entre Maliens, la religion (solidarité coreligionnaire) et les structures familiales jouent parfois un rôle important pour l'approvisionnement en marchandises, l'accès aux prêts bancaires.

Dans le secteur de la friperie par exemple, l'habillement est importé en grande partie à partir de trois grands pôles : 1) l'Asie du Sud (Hongkong et Bangkok) et les péninsules arabiques par les grossistes; 2) la zone Afrique de l'Ouest par les marchands moyens à partir des villes de Lomé au Togo et de Cotonou au Bénin où la plupart des fournisseurs sont des compatriotes maliens installés depuis des décennies au Togo et au Bénin.

1. Les processus d'installation dans l'activité et l'accès aux ressources commerciales des immigrants maliens à Douala et à Yaoundé

Les conditions d'insertion professionnelle, c'est-à-dire l'acquisition du capital commercial et l'accès aux infrastructures commerciales, ne sont pas faciles pour la majorité des migrants. Le quartier de résidence devient le cadre privilégié et idéal de l'exercice de l'activité (MERABET Omar, 1999). Par exemple, les ferrailleurs, les fabricants de marmites dogon et autres à Douala et à Yaoundé exercent leur profession dans leurs quartiers d'habitation (Makia et N'Godi à Douala, Tsinga-Elobi et à Mokolo à Yaoundé). Cela démontre d'une part l'idée d'une réalité sociale du quartier abritant les communautés maliennes en général. Cela laisse croire que le processus d'installation dans l'activité commence d'abord par le capital humain. Les familles maliennes exportent leurs bras valides au Cameroun et contribuent à l'augmentation de la main-d'œuvre malienne dans ce pays (CISSE, Enquêtes 1999).

Les migrants maliens comme tous les Ouest-africains, en arrivant en ville, sont accueillis à l'intérieur de réseaux de parenté, d'ethnie ou d'originaires de région ou de village implantés en ville (TRAORE, S. 2001). Par exemple les Dogon à Douala et à Yaoundé ont une population un peu confinée sur l'espace villageois qui arrive au Cameroun. Lorsque les migrants dogon arrivent, c'est un réseau très solide de parenté qui les accueille et les prend presque en charge au départ dans un foyer. Les principaux utilisateurs de main-d'œuvre sont les ressortissants de village bien que n'étant pas toujours de gros fortunés.

• Acquisition du capital commercial

La plupart des immigrants arrivent démunis de capital financier pour se lancer dans le commerce. Sur le marché, l'accès au capital commercial s'opère par le biais d'une multitude de positions et de statuts prescrits ou acquis dans le cadre de diverses institutions sociales existantes (solidarité parentale, villageoise ou ethnique et réseaux de clientèle, protecteur/hébergé, etc.). Les nouveaux qui arrivent, prennent ici quelque chose avec un parent ou un ressortissant du village. Ils le revendent là avec un peu de profit. Certains travaillent d'abord avec un ressortissant du village sans demander un salaire. A la fin de la tutelle, le parent ou le ressortissant du village leur donne un capital pour qu'il s'installe à son propre compte.

Parmi les anciens migrants qui résidaient dans d'autres pays africains, certains arrivent au Cameroun avec leurs propres fonds de commerce. D'autres, par le contrat salarié ont constitué leur capital commercial. Les prêts avec des compatriotes du village, l'exercice de petits métiers et l'héritage familial après le décès du parent sont aussi des formes d'accès au capital commercial pour les migrants maliens au Cameroun.

- **Accès aux ressources commerciales**

Dans les marchés à Douala comme à Yaoundé, l'insertion la plus sûre pour les immigrants maliens et autres est d'avoir une place fixe au marché : une boutique ou un atelier. Mais, cet accès aux infrastructures commerciales essentielles (boutiques) pour les immigrants est fortement influencé par les nationaux auprès des institutions de l'Etat camerounais et les autorités communales de Douala. Les Bamiléké ou Doualais, commerçants nationaux, jouent en effet un grand rôle dans la redistribution par le système de la sous-traitance ou «sous-location» des boutiques aux étrangers. La majorité des immigrants maliens au Marché Central de Douala occupent des boutiques-magasins de l'Etat que leur sous-louent les Bamiléké et les Doualais.

2. Modes d'organisation des entreprises commerciales des immigrants maliens à Douala

Depuis leur arrivée à Douala, les Maliens constituent des groupes socio-ethniques professionnels. Des logiques sous-tendent l'organisation des entreprises commerciales maliennes. Comme le dit AGIER M (1983) dans le cas des commerçants soudanais de quartier Zongo à Lomé, ces logiques se rapportent essentiellement à des relations de travail. La main-d'œuvre qu'utilisent les commerçants maliens à Douala dans les boutiques et dans les ateliers, est fournie en grande partie par des relations familiales et villageoises.

Trois types de relations structurent le travail sur les différents marchés de Douala et dans les ateliers à l'intérieur des quartiers : 1) les migrants qui travaillent seuls à leur propre compte : « **patron/employé** ». La majorité des migrants maliens emploient des salariés journaliers ou mensuels venus du village et qui n'ont pas de liens de parenté avec le patron. 2) ceux qui travaillent avec un proche parent (société familiale) : « **travail et parenté** ou **de tutelle** ». Les rapports sont des rapports père/fils, frère/frère/cousin et oncle/neveu. Tout le monde travaille sous la tutelle de l'aîné. Les frères travaillent avec des cousins sans leur donner un salaire tout en comptant les libérer un jour en leur concédant un fonds afin qu'ils s'installent eux aussi à leur propre compte. La possibilité est ainsi offerte à d'autres membres de la famille d'entrer plus tard dans les relations patron/client; 3) et enfin ceux qui travaillent en société anonyme : « **le travail d'associés non apparentés** ». Il s'agit de personnes de même groupe d'âges, de même génération et parfois appartenant à une même ethnie et à une même région qui, par confiance s'associent pour créer une société commerciale.

En plus des rapports précédemment évoqués, on peut citer « **le travail d'associés non apparentés** » sur les marchés avec immigrants maliens. Il s'agit de personnes de même groupe d'âges, de même génération et parfois appartenant à une même ethnie et à une même région qui, par confiance s'associent pour créer une société commerciale.

En dehors de l'organisation des entreprises commerciales, les migrants maliens cherchent à s'organiser aussi sur le plan social.

5.3. Insertion familiale : le regroupement familial et intégration dans le pays d'accueil

La migration des Maliens, particulièrement celle des Dogon peut être considérée comme une migration de peuples dans une zone de colonisation nouvelle où les familles doivent s'organiser en société structurée. Cependant, elle n'a jamais montré d'emblée une forme familiale. Comme la migration soninké en France (TIMERA, 1996), elle fut pendant

longtemps une migration d'hommes seuls, issus du milieu rural. Les femmes mariées sont plus ou moins condamnées à attendre leur mari si celui-ci décide de voyager. Ces résultats corroborent ceux de PETIT (1996) à Sangha et ceux de l'EMMU (1996). Mais, de plus en plus les migrants optent pour un regroupement familial. Ce changement de comportement des hommes fait que les femmes sont de plus en plus nombreuses pour les migrations internationales (FINDLEY, 1994; EMMU, 1996). Certains migrants restés longtemps hors du village et du pays d'origine, marient des femmes autochtones ou d'autres nationalités dans le pays d'accueil.

Les premiers regroupements familiaux d'hommes et de femmes, uniquement maliens au Cameroun, se seraient effectués environ plus d'une décennie après les débuts de l'immigration dogon dans les années 1970. La formation des ménages maliens se serait effectuée pour les premiers migrants dans un contexte difficile comme chez les Soninké de France (TIMERA 1996). Ayant échoué sur la route de l'Arabie Saoudite à la recherche d'une connaissance et d'un savoir religieux, les migrants maliens, plus précisément les Dogon, se sont d'abord installés dans les provinces de Garoua, Maroua et de Ngandéré au Nord du Cameroun et autour du Lac Tchad. Vers les années 1970 ils ont commencé à venir et à descendre vers le Centre et le Littoral. D'autres ethnies telles les Soninké et les Peuls Diawambé, négociants de pierres précieuses qui n'ont pas réussi au Congo, en RDC, et certains pour faire prospérer leurs affaires, sont venus s'installer dans les capitales politique et économique du Cameroun. En s'y installant, un grand nombre de Maliens célibataires ou sans femmes ont fondé plus tard un ménage.

La migration internationale des femmes maliennes a contribué à la formation des ménages originaires des zones de départ. Ainsi les ménages d'immigrés maliens au Cameroun sont dans la majorité (78%) des mariages endo-ethniques, des unions d'époux et d'épouses du pays d'origine. Le village et la communauté d'immigrés jouent un rôle important dans le contrôle social du migrant dans le pays d'accueil. Le migrant marie une femme du village afin de rester attaché à son milieu d'origine, à sa culture et préparer son retour éventuel. Le mari croit aussi avoir plus de pouvoir familial d'envoyer au village ou au pays d'origine les enfants pour les éduquer ou pour les scolariser. Le mariage du migrant avec une épouse arrivée du pays d'origine est une proximité rassurante pour le couple et pour le reste de la famille au village (TIMERA 1996). Une autre raison de se marier en migration en faisant venir son épouse du village, c'est pour y rester ou s'y installer plus longtemps. Une famille-bis est fondée et dans le longtems un village-bis.

Cependant, on observe aussi dans une proportion assez importante (22%) des mariages mixtes issus de rencontres et d'unions avec une autochtone ou d'une autre étrangère dans l'immigration. Le phénomène s'observe plus au sein des communautés maliennes de Yaoundé où l'on rencontre les plus anciens migrants maliens.

Les mariages avec des femmes camerounaises musulmanes au Centre et au Nord se font dans le cadre d'une intégration religieuse. Les mariages mixtes des migrants maliens au Cameroun peuvent s'expliquer aussi par un échec et une impossibilité de retourner au village.

Pour les nouvelles générations de migrants maliens, les raisons sont toutes autres. Elles sont à la fois économiques et professionnelles, préférentielles et sociales. Des jeunes migrants qui ont plus ou moins réussi dans les affaires, malgré l'opposition de leurs ressortissants, ont marié une femme camerounaise pour échapper au contrôle social de la communauté d'origine. Certains immigrés qui ont des grosses affaires, ont scellé des liens

matrimoniaux avec des femmes commerçantes ou avec des étudiantes pour pouvoir bénéficier d'une couverture administrative. « *Le mariage avec une femme camerounaise a été un moyen plus garanti pour moi d'acquérir des marchés au niveau des services de l'Etat* » (M. M. dit L., homme d'affaires à Yaoundé).

Le mariage avec une femme du pays d'accueil est d'abord pour le migrant un « indicateur d'intégration sociale » dans la communauté hôte. Par contre, ils instaurent une certaine distanciation avec les ressortissants du village ou du pays d'origine. Cette distanciation pose beaucoup de problèmes et des difficultés d'intégration aux enfants nés d'immigrés de mères non maliennes comme il en sera l'objet plus tard dans cette étude.

Dans les différents cas, le mariage mixte représente un enjeu de relations sociales, économiques, professionnelles et culturelles. Il conduit en général à une installation définitive dans le pays d'accueil et rarement à un retour au village. C'est la sédentarisation des ménages. "*Ceux qui se sont mariés avec des femmes camerounaises sont devenus des Camerounais, des installés définitifs*" (T. D., migrant à Yaoundé). La situation matrimoniale semble un facteur important dans la réalisation du projet de retour. La présence de la famille et l'augmentation de sa taille rendent problématique le retour du fait de la scolarisation et de l'insertion des enfants dans le milieu d'origine des parents.

Les anciens migrants qui ont eu à construire une maison à Douala ou à Yaoundé et qui n'ont rien réalisé au pays d'origine, n'ont pas l'intention de retourner au Mali. Leur espoir est fondé sur cette maison et ne veulent pas retourner au Mali « "*duu jigiya kama u tɛ son ka taa* ». (D. T. à Yaoundé). D'autres n'ont plus de repaire familial et social au Mali. « *30 ans ils ne sont pas allés au village ; 40 ans ils n'ont rien réalisé au village ; Ils n'ont plus de repère au pays. Peuvent-ils aller s'installer au village ?* » (D. A., Yaoundé). Le vécu des anciens migrants maliens au Cameroun est comparable à celui des commerçants maliens, les *jula* en particulier dans les grandes villes de la Côte d'Ivoire et les planteurs dans les champs de café et de cacao. Fatigués, sans grands moyens financiers, par la force des choses beaucoup sont devenus des migrants résidents ici. « *Par le brassage avec d'autres cultures, les migrants perdent progressivement leurs valeurs originelles de leur société de départ et se « fondent » dans la réalité urbaine* » (TRAORE, 2001, 54).

Quelle éducation pour les enfants nés d'émigrés maliens au Cameroun ?

Les mariages mixtes soustraient les enfants d'immigrés maliens de la culture et de l'unité communautaire villageoise malienne. La difficulté dans la conciliation de la patrilinéarité malienne et la matrilinéarité camerounaise. « *Enfants d'ici, parents d'ailleurs* » (TIMERA, 1996), les premières et secondes générations d'immigrés maliens au Cameroun sont prises en étau dans une ambivalence : inculquer les valeurs du pays d'origine ou favoriser leur intégration dans la société d'accueil. Tel est le dilemme auquel sont confrontés les parents. Très souvent, au sein des communautés maliennes au Cameroun, on se demande jusqu'à quel point l'intégration doit-elle être synonyme d'assimilation ou de multiculturalisme. Les enfants maliens de ménages mixtes au Cameroun, sont confrontés à une discrimination accordant la préférence à l'origine et à la culture du père par les communautés maliennes.

Contrairement à ce qu'on observe dans la plupart des pays d'accueil où ils sont victimes de nationalisme (STALKER 1994, 88), la discrimination à l'endroit des enfants maliens au Cameroun se fonde pas sur le comportement de la population du pays d'origine du

père. Les membres de la communauté malienne contribuent au rejet des enfants de mère non malienne. Cet isolement crée un déséquilibre social qui provoque la rupture des liens avec les compatriotes maliens, leur patrilignage au Cameroun et la famille au village. De nombreux enfants issus des mariages mixtes refusent de garder la nationalité malienne au profit de celle de la mère pour les avantages d'insertion éducative, culturelle, professionnelle et économique du pays de naissance.

Insertion communautaire

La migration malienne au Cameroun a un caractère communautaire qui se manifeste à travers la formation des mouvements associatifs: les associations de ressortissants de villages et de préfectures qui ont un caractère surtout ethnique ou régional. Les premières formes d'organisation se seraient édifiées d'abord sur une base familiale et ethnique, puis sur une base villageoise et enfin sur une base de découpage administratif.

Le cas le plus visible sur le terrain est celui de la communauté Dogon. La migration dogon au Cameroun est une migration entretenue. L'insertion des migrants dogon au Cameroun s'est réalisée dans un cadre communautaire ethnique et spécifiquement villageois. Un migrant dogon est toujours accepté par un parent ou à *La Mosquée des Dogon* à Douala et au *Foyer dogon* à Yaoundé. Pour réaliser la socialisation du migrant dogon dans un projet migratoire au Cameroun, ce dernier est accueilli dans une structure familiale, patrilinéaire et villageoise. Une telle organisation donne la notion de village-bis qui résulte du comportement des migrants qui cherchent à se regrouper par communautés villageoises et à reconstituer la vie sociale du village d'origine (TIMERA, 1996; DAMU, 1998).

Très conservatrice, la communauté dogon au Cameroun, formée par les regroupements ou associations villageoises, dispose de moyens de réglementation et de contrôle de la vie quotidienne de ses membres par pression sociale. Malgré leur rigueur, les Dogon sont passés des communautés villageoises à la création d'une association régionale. La plupart des associations maliennes à Douala au Cameroun ont été créées à l'image de celle des Dogon et de tous les ressortissants de la région de Mopti.

De la communauté villageoise à l'association

Actuellement, le réseau associatif est très diversifié au sein des communautés maliennes au Cameroun. La communauté malienne au Cameroun compte plus de 20 associations, dont les structures sont similaires aux associations maliennes en France et ailleurs (MASSARD-GUILBAUD, 1995 ; DAUM, 1998 ; GUBERT, 1999). Les regroupements sont plutôt des caisses sociales. Le passage progressif du mode communautaire traditionnel au mode associatif est une tendance forte chez les immigrants maliens au Cameroun. Dans le fond, la volonté des migrants est de fonder des associations sur les modèles de démocratie et de la compétence et non sur ceux de l'ancienneté d'arrivée et de l'âge à la naissance.

Avec l'avènement de la démocratie au Mali en 1990, les immigrants des villages ont adopté de nouvelles formes d'organisation en matière d'association avec un critère d'appartenance non seulement à une même communauté linguistique, mais à un même pays, sur le critère corporatiste et genre. Ainsi trois associations ayant un statut officiel ont vu le jour et reconnues par les autorités de Douala et de Yaoundé: l'Association des Jeunes du Mali créée en 1994, la Communauté des Maliens du Cameroun à Douala (COMACAD) créée en

1997 et l'Association des Ressortissants Maliens au Cameroun (l'ARMACAM) créée en 1998 à Yaoundé.

Au niveau national, la COMACAD implantée dans la Douala, l'ARMACAM à Yaoundé et l'Association de la Jeunesse Malienne au Cameroun, bonan malan, ont décidé d'adhérer à un organe consultatif auprès du Gouvernement malien : le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) créé en 1991 lors de la tenue de la Conférence Nationale à Bamako du 29 juillet au 12 août 1991. Ces associations se déclarent apolitiques, mais manifestent un fort activisme électoral.

Conclusion

La migration malienne au Cameroun est motivée par l'emploi et trouve un débouché essentiellement dans le secteur informel. Les Maliens ont construit un espace de travail propre à eux dans l'économie camerounaise : la friperie où sont fortement représentés les Soninké et les Peuls Djawambé; la petite fonderie (forge) pour la fabrication de marmites qui occupe essentiellement les Dogon (hommes libres), mais reste une activité réservée aux forgerons (hommes de caste) au Mali. Au Cameroun, chez les Dogon, on observe aussi un protectionnisme ethnique dans l'insertion professionnelle. Actuellement, la fabrication et la vente de marmites, le commerce de la ferraille sont de plus en plus une spécialité dogon.

La migration modifie profondément les structures familiales, professionnelles et communautaires des Maliens au Cameroun. Cette restructuration explique le succès de leur insertion au Cameroun. Les résultats semblent indiquer qu'au-delà d'une certaine intégration (fonderie, mariage mixte) le retour devient difficile, autant pour le migrant que pour sa famille.

N'est-ce pas le cas de la migration malienne en France, en Côte d'Ivoire, ... ?

N'est-ce pas aussi le cas de toute migration de longue durée ?

«Au-delà de cette limite, votre ticket de retour n'est plus valable !»

BIBLIOGRAPHIE

AMIN Samir 1974. Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest. Introduction. In *Modern migrations in Western Africa*, Samir Amin (ed), Oxford University Press, pp. 3-64.

ANCEY Véronique. 1994. Les Peuls transhumants du Nord de la Côte d'Ivoire. L'État et les paysans: la mobilité en réponse aux crises. Pp. 1-12. In: *Crise, Ajustements et Reconfigurations en Côte d'Ivoire: la remise en cause d'un modèle*. Colloque international. Séance n° 6. GISDIS-CI, ORSTOM-Abidjan, 1994, 82 p.

AGIER Michel. 1983. Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé (Togo). ORSTOM 1983, 317 p.

DAUM Christophe 1998. Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté KARTHALA, 1998, 253 p.

DAUM Christophe et Mamadou DIAKITE 2000. Rapport provisoire : Evaluation du Programme Développement Local et Migration. (PDLM) au Mali. Haut Conseil de la Coopération Internationale, 2000

Findley Sally E. 1994. Les femmes aussi partent CERPOD 1991, N0 16.

GUBERT Flores, 1999, « La participation des Maliens de France au développement de la région de Kayes In BOCQUIER P. et al, 1999 », l'Harmattan, Paris, pp. 103 - 121

LABAZEE Pascal. 1993. Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le Nord de la Côte d'Ivoire. L'économie marchande à l'état pratique pp. 125-171 In : Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains. KARTHALA-ORSTOM 1993 262 p.

Le GUAY Cécile 2002. Entre Saint-Denis et le Mali, une citoyenneté sur deux continents. Revue Hommes et Migration. Numéro 1239-Septembre 2002, Africains, citoyens d'ici et de là-bas.

Mali 1996. Résultats descriptifs EMMU-93. CERPOD 1993

Mali 1996. Enquête démographique de santé (EDS-II, 1995-1995)

Mali 2001. Enquête démographique et de santé au Mali (EDSM-III). Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), Bamako, Mali, 450 p.

MERABET Omar 1999. A la recherche des déterminants sociaux de la migration. Application à deux quartiers de Yaoundé. Les cahiers de l'IFORD N° 25. Yaoundé, l'IFORD, 1999, 152 p.

Nation, (le journal) 1999 : Les immigrés en Côte d'Ivoire, 1999

PETIT Véronique 1998. Migration et société Dodon KARTHALA 1998.

QUIMINAL Cathérine 1991. Gens d'ici, gens d'ailleurs. Christian Bourgeois Editeur 1991, 222 p.

STALKER Peter 1995. Les travailleurs immigrés. Etude des migrations internationales de main-d'œuvre. Bureau International du Travail Genève 1995, 346 p.

TIMERA Mahamet 1996. Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre. KARTHALA, 1996; 241 p.

TRAORE Sadio 2001. Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest. Etudes et travaux du CERPOD-NO 16 – Octobre 2001 113 p.